

FLASH INFOS



Juin 2021 – N°14

Argent de poche

L'opération sera renouvelée en juillet : **le 8 juillet** avec au moins 3 jeunes accueillis pour des travaux en extérieur dans la commune ou au camping, **le 13 juillet** avec 2 jeunes pour une demi-journée à la bibliothèque.

Si vous avez déjà rempli une fiche de candidature et que vous êtes intéressé, il vous suffit de téléphoner à la mairie pour le dire, sinon vous pouvez remplir une fiche de candidature à condition d'avoir entre 16 et 18 ans.

Priorité sera donnée à ceux qui n'ont pas encore participé et aux plus âgés.

Conseil Municipal des Jeunes

Il a (enfin !) été élu le samedi 22 mai et installé vendredi 28 mai à la mairie.

9 candidats se présentaient, ils ont tous été élus. Ce sont : Clément Baccon, Anatole Dalibot, Nina Ferrand Desmares, Johann Dumas--Javaudin, Elwyn Gueguan, Enora Hamon Martin, Tess Jamot, Briec Lelièvre et Sara Parmentier.

Leurs premiers projets sont les suivants : construire une cabane à livres, planter des arbres ou arbustes, agrandir l'aire de jeux pour l'ouvrir à d'autres tranches d'âges.

Ils seront aidés par des conseillers adultes et, pourquoi pas, des parents ou des habitants volontaires ?



Activités périscolaires et extrascolaires

Elles ont repris depuis le 19 mai, c'était sans doute très attendu !

Stève propose aux adultes qui participaient à Dynamic Gym des sorties en extérieur : la première a été la balade samsonnaise qui ne s'est pas avérée facile au vu des conditions météo des dernières semaines. Seule la musique pour adultes est encore en panne, nous attendons les directives à partir du 9 juin.

Changement de lieu pour le bureau de vote n°2

La salle des fêtes étant réservée pour le week-end du 19-20 juin et la salle des associations trop petite pour y installer le bureau de vote n°2, nous avons obtenu que le vote se déroule à **l'école maternelle**.

Travaux à venir

Nous venons d'avoir la confirmation que des travaux de réfection du réseau d'eaux usées seront entrepris début juillet dans les secteurs de la Rue de la Croix Guillou (avec une déviation de la route) et au fond du lotissement du Clos du Chêne. Dès que les dates précises d'intervention vont nous être transmises, nous tiendrons informés les riverains.

Arrêts minute

Dans les jours qui viennent, des panneaux « Arrêt 15 mn maximum » vont être posés rue du Domaine (en face de la boulangerie) et square de l'église (en face du Café de Marie) pour fluidifier le stationnement de deux emplacements dans chacun de ces endroits et permettre ainsi un accès plus facile aux commerces.

Avis de concertation préalable

Ouverte jusqu'au 31 août 2021, cette concertation permet aux habitants et acteurs du territoire de :

- prendre connaissance des modifications qu'il est projeté d'apporter au PLUiH
- donner un avis à un stade précoce de la procédure sur les évolutions envisagées et de formuler des observations ou propositions sur ces modifications.

Un dossier de concertation préalable est mis à disposition du public sur la page Urbanisme > Modification du PLUiH, ainsi qu'au siège de Dinan Agglomération, aux jours et horaires d'ouverture.

Nouvelle exposition en mairie

Une expo chasse l'autre !



Après l'exposition des peintures de Marie-Pierre Grandi et des photographies de Jean-Yves Le Gonnec qui se termine le 5 juin, nous accueillerons une exposition d'un photographe animalier du **7 juin au 5 juillet**. Il s'agit de Nicolas Le Héran, du studio Phoenix Concept de Pleurtuit.

Entrée gratuite aux horaires d'ouverture de la mairie.

Concours des maisons fleuries

Pour vous inscrire, vous pouvez passer en mairie ou envoyer votre nom, prénom et adresse par courriel en indiquant « inscription au concours des maisons fleuries » à stsamson.mairie@wanadoo.fr, ou encore par téléphone au 02 96 39 16 05.

4 catégories sont proposées :

1. Maison avec jardin
2. Parc et grand jardin (plus de 1000 m²)
3. Façade
4. Logement H.L.M.

Tous les habitants peuvent s'inscrire à l'exception des élus de la commune. **Les personnes qui s'inscrivent s'engagent à ne pas recourir au désherbage chimique.** Toutes les informations sur la notation sont disponibles sur le site de la mairie et à la mairie.

Des espaces verts en pleine transformation

L'expérimentation de la fauche tardive dans une partie des espaces verts communaux a commencé. Des panneaux sont en cours de pose pour expliquer la démarche. Cette gestion différenciée a en effet de nombreux intérêts :



- ♣ favoriser l'apparition de jolies fleurs sauvages (vesce, camomille...);
- ♣ lutter contre le déclin dramatique de la biodiversité : les papillons, les abeilles, les grenouilles, les oiseaux... peuvent y trouver de quoi se nourrir;
- ♣ réduire la consommation de carburant fossile;
- ♣ permettre aux agents de se consacrer davantage à d'autres missions (entretien des bâtiments...);
- ♣ éviter le tassement des sols et faciliter ainsi de futures plantations dans tous ces espaces (bulbes ? fruitiers ? petits fruitiers ? aromatiques ? vivaces ?... en tenant compte de votre avis).

Un fauchage sera effectué à la fin de l'été avec, pourquoi pas, un recours à l'éco-pâturage. D'autres espaces verts derrière l'école et à l'entrée de la Hisse ont été décompactés dans le but d'effectuer un semis de jachère fleurie mellifère qui, là-aussi, permettra de nourrir de multiples animaux tout en enrichissant le sol.